



Montluçon, le 28 Mai 2021

Monsieur le Proviseur
Lycée Madame de Staël
BP 1147
03103 MONTLUÇON

Aux élèves de Terminale
A leurs responsables légaux



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame, Monsieur,

Je vous informe que les inscriptions des **Terminales « redoublants »** au lycée Mme de Staël pour l'année scolaire 2021 – 2022, se dérouleront :

Lundi 12 Juillet 2021

Les élèves peuvent se présenter sans leurs responsables légaux. Ils auront pris soin de leur faire remplir et signer les documents nécessaires.

Nous vous invitons à vous reporter au document « Pièces à fournir » pour remplir soigneusement l'ensemble des documents, et à vous assurer que votre dossier est complet.

A l'occasion de cette journée d'inscription il vous est possible de nous rencontrer, l'équipe de direction, ainsi que les conseillers principaux d'éducation pour tout renseignement.

Les autres personnels présents seront :

- Les secrétaires de direction pour les questions liées aux transports et aux bourses scolaires (dans leurs bureaux) ;
- Les infirmières scolaires à l'infirmerie, pour toute information liée à la santé de l'élève (pour PAI, PPS, allergies etc...);
- Les assistants d'éducation pour les dépôts de candidature à l'internat et l'aide à l'inscription ;
- Les personnels de l'intendance pour les questions liées à la restauration, à l'hébergement (tarifs, forfaits etc...).

Merci de bien vouloir vous présenter à l'heure indiquée afin que nous puissions traiter chaque dossier dans les plus brefs délais, et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur,
Abdennabi ZAHER

**Les Conseillers
Principaux
d'Education**
Service Vie Scolaire

Téléphone

☎ 04 70 09 79 00

Courriel

✉ ce.00300251@ac-clermont.fr

Adresse

Lycée Mme de Staël
BP 1147
03103 MONTLUÇON
CEDEX

FICHE PEDAGOGIQUE – TERMINALES

Page 1/2

INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE

NOM :

.....

PRENOM :

.....

CLASSE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE :

.....

REGIME SOUHAITE (1 CHOIX POSSIBLE)

Externe

Interne

Interne/Externé

Demi-pensionnaire **5 jours**

Demi-pensionnaire **4 jours** (*sans Mercredi*)



A noter :

Les 2 spécialités choisies, et décidées lors du conseil de classe du 3^{ème} trimestre, seront automatiquement reportées lors de l'inscription de l'élève.

Date :

Signature (élève + responsable légal) :

FICHE PEDAGOGIQUE – TERMINALES

Page 2/2

Nom : Prénom :

CHOIX DES LANGUES VIVANTES

LV1 :

- Anglais
- Allemand (*bilangue*)

LV2 :

- Allemand
- Espagnol
- Anglais (*si Allemand bilangue uniquement*)
- Italien

Section Euro :

- Anglais Euro (*DNL souhaitée, rayer les mentions inutiles : HG – PC – SES*)
- Allemand Euro (*DNL philo uniquement*)
- Espagnol Euro (*DNL SES uniquement*)

Section BACHIBAC demandée :

- Oui
- Non

➤ DNL (Discipline non Linguistique) : Sciences Eco. et sociales (SES) pour l'Euro espagnol uniquement. Philosophie pour l'Euro Allemand uniquement. Merci de choisir la DNL pour l'Euro Anglais entre Histoire Géographie (HG), Physique-Chimie (PC), Sciences Eco. et Sociales (SES).

OPTION(S) FACULTATIVE(S) SOUHAITEE(S)

- Italien LV3
- Latin **
- Grec **
- Cinéma
- Musique ***
- Théâtre
- Arts Plastiques
- Maths Expertes****
- Maths complémentaires
- EPS
- Langues des Signes Française

** Une seule option peut être choisie sauf si la 2^{ème} est le latin ou le grec.

*** Le choix de l'enseignement musique en option facultative implique la participation à la chorale ou à l'orchestre.

**** Choix possible uniquement si l'élève a suivi la spécialité Mathématiques en 1^{ère}.

IMPORTANT



Les options choisies seront attribuées à la rentrée **sous réserve de leur compatibilité avec l'emploi du temps** de l'élève.

Les cours d'option et des sections Euro peuvent se dérouler le **Mercredi après-midi**.

Choisir une option ou une section Euro implique de suivre son enseignement **toute l'année**.

FICHE A L'ATTENTION DES RESPONSABLES LEGAUX AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

NOM :	PRENOM :
CLASSE ET ETABLISSEMENT L'ANNEE PRECEDENTE :	

Je soussigné(e), M./Mme. responsable légal
de l'élève nommé ci-dessus.

Autorise le lycée Mme de Staël pour l'année scolaire 2021 – 2022 à utiliser l'image de l'élève
(photographies, films...) pour diverses publications reflétant la vie de l'établissement.

Photographies :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Films :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

DATE :	SIGNATURE (ELEVE + RESPONSABLE LEGAL) :
--------	---

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Attention ! Fournir obligatoirement une adresse mail valide.

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département : Nationalité :

SCOLARITE DE L'ANNEE 2021 – 2022

Classe :

Etablissement : Commune :

RESPONSABLE LEGAL N°1 ET FINANCIER – REGLEMENT DES FACTURES

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ Dom. : ☎ Travail : ☎ Portable :

✉ Mail : Profession

RESPONSABLE LEGAL N°2

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ Dom. : ☎ Travail : ☎ Portable :

✉ Mail : Profession

AUTRE RESPONSABLE OU PERSONNE A CONTACTER

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ Dom. : ☎ Travail : ☎ Portable :

ADRESSE DE L'ELEVE SI DIFFERENTE DE CELLE DES PARENTS

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ N° de téléphone de l'élève :

✉ Adresse mail :

CANDIDATURE D'INTERNAT

(Sur liste d'attente uniquement)

NOM : PRENOM :

CLASSE ET ETABLISSEMENT L'ANNEE PRECEDENTE :

❖ Lieu de résidence des responsables légaux :

.....

❖ Distance entre le point de ramassage du train ou du bus, et le lycée (élément vérifiable) :

.....

❖ Eventuel complément d'information (élément déclaratif pris en compte dans la mesure du possible) :

.....

A APPORTER LORS DE L'ARRIVEE DE L'ELEVE A L'INTERNAT :

- 2 cadenas
- 1 protège-matelas (90cm)
- 1 protège traversin
- 1 paire de pantoufles

DATE :

SIGNATURE (ELEVE + RESPONSABLE LEGAL) :

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- 1 **fiche pédagogique** soigneusement remplie et signée.
- La **fiche d'autorisation de droit à l'image** remplie et signée.
- La **fiche de renseignements** soigneusement remplie et signée.
- La **candidature d'internat** remplie et signée (*pour les élèves demandant une place à l'internat*).
- La copie, s'il y a lieu, **du jugement de divorce des parents ou copie de tout autre document officiel** indiquant les modalités de garde des enfants.
- 1 **relevé d'identité bancaire ou postal** portant au dos le nom – prénom – classe de l'élève concerné.
- 1 **chèque de 10€** (facultatif) à l'ordre de la « Maison des lycéens du lycée Mme de Staël » et portant au dos le nom – prénom – classe de l'élève concerné.
- 1 **photo récente** portant au dos le nom – prénom – classe de l'élève concerné pour le service Vie Scolaire.
- 2 photos récentes pour l'abonnement SNCF si nécessaire.

SUR PLACE

- Se rendre obligatoirement à l'infirmerie si des éléments nouveaux sont à porter sur la fiche d'urgence.

RAPPEL IMPORTANT

Toute procédure d'inscription incomplète (document ou pièce manquante) sera nécessairement refusée et repoussée à une date ultérieure.

PASS'REGION 2021 – 2022

La campagne du *Pass'Région* ouvre dès le 07 Juin 2021.

Le **Pass'Région** accompagne les élèves au quotidien : c'est une carte **chargée d'avantages** pour les jeunes qui **devient, surtout, obligatoire** afin que chaque élève obtienne ses manuels scolaires à la rentrée 2021.

❖ **Pour les élèves de 2nde et les nouveaux entrants dans le dispositif :**

Commandez **gratuitement** votre carte Pass'Région 2021 – 2022 en ligne : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr> – rubrique « Je commande mon Pass'Région » ou depuis l'application smartphone Pass'Région (*disponible sur Android et iOS*). Le lycée validera ensuite votre demande et la carte vous sera envoyée à votre domicile.

❖ **Pour les élèves de 1^{ère} et de Terminale :**

Si vous aviez déjà un Pass'Région en 2020 – 2021 au nom du lycée Mme de Staël, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Il sera revalidé **automatiquement** pour l'année scolaire suivante.

Lors de votre ré-inscription, vous devrez **signaler tout changement de filière auprès du secrétariat**.

Veillez à conserver votre carte pour l'année scolaire 2021 – 2022, aucune autre carte ne vous sera délivrée.

❖ **Pour les nouveaux arrivants au lycée et les élèves de CPGE :**

Si vous aviez déjà un Pass'Région en 2020 – 2021 **au nom d'un autre établissement** que le lycée Madame de Staël, vous devez **impérativement** le remettre au secrétariat du lycée Madame de Staël lors de votre inscription ou le transmettre par courrier à l'adresse ci-dessous afin qu'une nouvelle carte vous soit établie :

Lycée Madame de Staël
Secrétariat
BP 1147
03103 Montluçon CEDEX

Un Pass'Région libellé au nom d'un établissement autre que celui dans lequel vous êtes scolarisé sera invalide.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2021 – 2022

Avant d'entreprendre toute démarche, veuillez attendre de recevoir la notification d'affectation définitive de l'élève

❖ **Élèves empruntant les Transports Urbains Montluçonnais : bus MAËLIS**

Afin de renouveler ou établir votre titre de transport, veuillez-vous rendre directement à :

Espace Maëlis
21, rue du Faubourg Saint-Pierre
03100 Montluçon

Si vous avez besoin que votre demande soit tamponnée par le lycée, je vous invite à venir au secrétariat de direction afin de la valider.

❖ **Élèves (hors agglomération Montluçonnaise) empruntant déjà les lignes de transports scolaires du Conseil Départemental « Trans'Allier » en 2020 - 2021 :**

Attention

Vous devez obligatoirement renouveler votre demande de transport scolaire pour l'année 2021-2022, **jusqu'au 19 juillet 2021, la reconduction n'est pas automatique. Un complément de 30 euros** sera demandé à la famille pour toute inscription après le 19 juillet 2021 (*sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs*).

- Sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier>.
- Cliquer sur le lien « *inscription en ligne* » puis « *renouvellement* » - **prévoir 1 photo d'identité en ligne.**
- Utilisez comme **identifiant le numéro** figurant sur la carte de transport 2020/2021 et votre mot de passe.
- Un courriel rappelant le numéro d'identifiant des élèves déjà inscrits en 2020/2021 sera envoyé aux familles. Vous pouvez également récupérer cet identifiant et renouveler votre mot de passe en cliquant sur « *mot de passe ou identifiant oublié* » sur le site : https://transportscolaire.allier.auvergnerhonealpes.fr/craura_03/usager/index.php

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires de l'Allier :

☎ **Téléphone** : 04.73.31.85.00

✉ **Courriel** : transports03@auvergnerhonealpes.fr

Pour les familles n'ayant pas la possibilité de procéder à une inscription en ligne, un formulaire papier sera à votre disposition le jour des inscriptions au lycée (*prévoir 1 photo d'identité de l'élève pour les communes de Pionsat et Culan qui sont desservies par le Trans'Allier, vous devrez remplir le formulaire papier*).

❖ **Élèves dont le lieu de résidence est desservi par les lignes SNCF :**

Vous devez obligatoirement renouveler votre demande de transport SNCF pour l'année scolaire 2021-2022 **avant le 08 juillet 2021 auprès du secrétariat de direction**. Pour ce faire, nous mettons à votre disposition des imprimés ASR (pour les externes et DP) et AIS (pour les internes) au secrétariat.

Attention

Afin que votre demande soit prise en compte, **prévoir 2 photos** (*avec nom-prénom au verso*) pour les élèves internes. Aucune photo n'est nécessaire pour les demandes de renouvellement des externes et demi-pensionnaires.

Pour les élèves ayant déjà une carte Oûra, un courriel rappelant le numéro d'identifiant de l'élève sera envoyé à la famille. Vous pouvez également récupérer votre identifiant et renouveler votre mot de passe en cliquant sur *Identifiant ou mot de passe oublié* sur le site : https://transportscolaire.allier.auvergnerhonealpes.fr/craura_03/usager/index.php

La carte Oûra sera ensuite à **recharger une semaine avant la rentrée 2021** dans l'une des gares suivantes :

Vallon-en-Sully – Montluçon – Dompierre-Sept-Fons - Vichy - Moulins

❖ **Élèves dont le lieu de résidence se trouve hors du département de l'Allier :**

Veuillez-vous rendre sur le site du Conseil Départemental de votre lieu d'habitation. Les liens sont les suivants :

- Pour le **Puy-de-Dôme** : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/421-puydedome.htm> - ☎ Tél : 04 73 31 84 00.
- Pour le **Cher** : www.remi-centrevaldeloire.fr/cher/inscriptions-cher - ☎ Tél : 0809 10 00 75 (service gratuit + prix de l'appel)
- Pour la **Creuse** : https://scolaire23.transports.nouvelle-aquitaine.fr/crnaq_23/usager/index.php
- Pour la **Nièvre** : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-nievre> - ☎ Tél : 03 86 61 87 44 ou ☎ 03 86 61 87 17 ou ☎ 03 86 61 87 14.